

Département des Yvelines
ARRONDISSEMENT DE MANTES LA JOLIE
CANTON DE GUERVILLE

Département des Yvelines
ARRONDISSEMENT DE MANTES LA JOLIE
CANTON DE GUERVILLE

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

78580 JUMEAUVILLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 mai 2014

N° 4

Date de la convocation :
09/04/2014

Nombre de Conseillers :
15

Présents :
13

Votants :
14

Le **quatorze mai deux mil quatorze** à vingt et une heure, le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur **Jean-Claude LANGLOIS**, Maire,

Etaient présents :

Mesdames : Muriel PIOT, Nathalie CABANILLAS, Sylvie NIVERT,
Nathalie VEZIN, Françoise ALEXANDRE, Berthe QUINET,
Arrivée de Séverine GALERNE 21h15

Messieurs : François MURET, Arnaud BOUGOUIN, Frédéric LAFLEUR, Bruno COCHIN, Laurent CABARET

Etaient absents excusés :

Sandrine GALTIE a donné pouvoir à Frédéric LAFLEUR
Bruno MILLIENNE a donné pouvoir à Jean-Claude LANGLOIS

Secrétaire de Séance :

Laurent CABARET a été élu secrétaire de séance.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2014.

1) Programme Triennal 2012-2013-2014

Sollicitant la notification de la subvention du programme triennal 2012-2013-2014 d'aide aux Communes en matière de voirie et ses dépendances, Monsieur le Maire propose que soient inscrits des travaux des diverses voiries communales et départementales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1. Décide** de solliciter du Conseil Général une subvention au titre du programme départemental 2012-2013-2014 d'aide aux communes en matière de voirie et ses dépendances.

La subvention s'élèvera à 134 442 € hors-taxes soit 70 % d'un montant de travaux subventionnables de 174 600 € hors-taxes + 10 % bonus écologique.

- Subvention initiale : 122 220 €
- Bonus écologique : 12 222 €

Si les travaux réalisés sont au moins égaux à 110 % des travaux subventionnables (192 060 € HT) et que 50 % de ces travaux rentrent dans le cadre de ce programme départemental alors le bonus écologique sera verser à la commune qu'à la fin de la totalité des travaux.

2. **S'engage** à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité, sur les voiries communales ou départementales pour réaliser les travaux figurant dans les fiches d'identification annexées à la présente délibération et conformes à l'objet du programme.
3. **S'engage** à financer la part de travaux restant à sa charge.

**PROGRAMME 2012-2013-2014
D'AIDE AUX COMMUNES EN MATIERE DE VOIRIE
ET SES DEPENDANCES**

FICHE D'IDENTIFICATION DES TRAVAUX

(plafond des dépenses subventionnables inférieur ou égal à 174 600 € hors taxes)

1 - Voie concernée par les travaux :

Diverses voiries communales et départementales

2 - Nature des travaux :

- Chaussée
- Dépendances (trottoirs, bordures, caniveaux, fossés)
- Signalisations verticale et horizontale
- Aménagement de sécurité
- Parking public
- Eclairage public

Les travaux ont pour but d'améliorer :

- La chaussée
- La sécurité routière
- La mise en place de signalisation verticale et horizontale

3 - Montant des travaux hors taxes : 174 600 €

A Jumeauville, le 14 mai 2014

Le Maire

2) CAMY – Mise à disposition du réseau d'eau potable

Monsieur le Maire expose que la compétence eau potable doit être transmise à la CAMY. Hors à ce jour, nous restons dans l'attente de recevoir une situation détaillée de notre réseau (subventions, amortissements, immobilisations). Le Percepteur de Montfort l'Amaury (perception du SIRAYE) et le Percepteur d'Epône doivent se mettre d'accord sur les écritures. Pour information, 4 autres communes sont aussi dans l'attente depuis 2 ans.

3) Bureau de vote – Elections Européennes

Le Bureau pour les Elections Européennes est :

Membres Titulaires du Bureau pour le scrutin :

Président : Jean-Claude LANGLOIS, Maire

Assesseurs : Laurent CABARET et Nathalie CABANILLAS

Secrétaire : Muriel PIOT

Elections du 25 mai 2014 :

08 h – 11 h Nathalie CABANILLAS, Laurent CABARET, François MURET

11 h – 14 h Sylvie NIVERT, Bruno COCHIN, Muriel PIOT

14 h – 17 h Bruno MILIENNE, Jean-Claude LANGLOIS, Françoise ALEXANDRE

17 h – 20 h Frédéric LAFLEUR, Berthe QUINET, Sandrine GALTIE

4) Choix de l'architecte pour le contrat rural

Lors du conseil du 15 mars 2011, Monsieur BAS et Monsieur LECOEUR ont été désignés pour assurer le montage du dossier à adresser à la Région et au Conseil Général et pour assurer la maîtrise d'œuvre des opérations concernées par le futur contrat rural.

La Région a confirmé par mail sa délibération du 10 Avril 2014. Ce qui autorise le lancement des travaux.

Le lancement du programme 'travaux du lavoir' va être lancé dans les semaines qui suivent.

Les travaux de la Mairie seront programmés dans un deuxième temps et seront soumis à approbation par la région.

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur LECOEUR ne travaille plus avec Monsieur BAS et qu'il convient de prendre une nouvelle délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Pascal BAS, architecte, pour assurer la maîtrise d'œuvre des opérations concernées par le futur contrat rural

Et

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'ouvrage relatif à la mission de base telle que définie par la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique et ses décrets d'application.

5) Sécurité Routière

Monsieur le Maire a reçu un représentant du Conseil Général concernant la sécurité routière dans la Grande Rue.

Une réunion de l'ensemble du conseil et le représentant du Conseil Général sera programmée en Juin. A l'issue de celle-ci, une commission de travail sera à constituer. Une solution provisoire de mise en sécurité de la RD158 pourra être testée courant Juillet.

6) Rythme scolaire

Monsieur le Maire informe le Conseil que lors de la dernière séance de la Caisse des Ecoles il a été évoqué ce que suit :

L'allègement proposé dernièrement par le nouveau Ministre M. Hamon ne répond toujours pas à nos besoins : regrouper les **TAP** (Temps d'Activités Péri-scolaires) sur une demi-journée ou alléger la semaine d'enseignement et récupérer ces heures sur les vacances scolaires.

Cependant la commune est obligée de prendre une décision pour le 23 mai 2014 et faire une proposition au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) au sujet de la réforme des rythmes scolaires. En l'absence de présentation d'un projet pour la rentrée 2014, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale imposera un projet à notre école communale.

Après avoir longuement cherché une solution judicieuse d'application de cette réforme, celle-ci étant très compliquée à mettre en place, tant sur le plan budgétaire que pour la qualité éducative des enfants, il a été décidé par le conseil de soumettre la proposition ci-dessous.

	8h35 - 8h50	8h50 - 9h00	9h00 - 12h30	12h30 - 13h50	13h50 - 14h00	14h00 - 16h00	16h00 - 16h15
Lundi	<i>TAP</i>	Accueil	Ecole	Déjeuner	Accueil	Ecole	<i>TAP</i>
Mardi	<i>TAP</i>	Accueil	Ecole	Déjeuner	Accueil	Ecole	<i>TAP</i>
Mercredi	8h20 - 9h20	9h20 - 9h30	9h30 - 11h30				
	<i>TAP</i>	Accueil	Ecole				
Jeudi	<i>TAP</i>	Accueil	Ecole	Déjeuner	Accueil	Ecole	<i>TAP</i>
Vendredi	<i>TAP</i>	Accueil	Ecole	Déjeuner	Accueil	Ecole	<i>TAP</i>

*L'emploi du temps d'un enfant qui ne souhaite pas assister aux TAP sera :
tous les jours 9h00 - 12h30 / 14h00 - 16h00 et le mercredi à 9h30 - 11h30
Pour les maternelles, le temps de sieste peut faire partie des NAP*

Le système de Garderie Municipale reste inchangé (7h30 le matin) et (18h30 le soir).
Ces informations seront collées dans le cahier de liaison de chaque élève.

Pour aider les parents face à cette nouvelle organisation du temps un sondage a été effectué auprès des familles afin de connaître par avance le nombre d'enfants susceptibles d'aller au centre aéré de Guerville le mercredi après-midi.

Une convention pourrait être passée et signée avec la commune de Guerville pour qu'elle puisse accueillir les enfants Jumeauvillois au vu du nombre de réponses favorables. Un système de transport de l'école de Jumeauville (Mercredi - 11h30) à Guerville est en cours de négociation avec les communes de Boinville et Breuil-Bois-Robert.

Une réunion d'information sera organisée pour répondre aux questions des parents.
Après avoir réuni l'ensemble des informations tarifaires et organisation du transport, après concertation des différents acteurs (parents d'élèves, Conseil d'Ecole..) il a été adopté à l'unanimité d'accepter ce rythme voté.

Questions diverses

Berthe QUINET et Laurent CABARET ont participé à la réunion du SIMAVASA pour l'installation du nouveau bureau.

Laurent Richard maire de Maule est élu Président.

15 Vice-présidents sont également désignés, et 11 représentants nous représenteront au SEY.

Nathalie CABANILLAS et Muriel PIOT ont participé à la réunion du Syndicat Mixte de la Région de Maule, anciennement nommé le SIVOM, pour la mise en place du nouveau bureau.

Jean-Claude LANGLOIS a participé à la mise en place des 15 Vice-Présidents de la CAMY. Le nombre de commissions passe de 12 à 15.

Une fuite d'eau a été détectée le 14 mai. La lyonnaise des Eaux est intervenue, elle coupera le réseau de la Rue Pichelou le 15 Mai le temps de la réparation.

Au clos du verger est prévu le 30 Mai 2014, une fête des voisins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire,